

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/08/2023

Reçu en préfecture le 28/08/2023

Publié le 28/08/2023

ID : 089-218901882-20230727-2023_27-DE



Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	8
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

Objet
INSTALLATION D'UN
MIROIR DE
SECURITE SUR LE
DOMAINE PUBLIC

De la commune GIROLLES

Séance du 27 juillet 2023 à 18 heures 45

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. MASSOL Bernard

Étaient présents :

Michel GUYOT, Nicole VITEAU, Marie-Annick DE RYCKE, Érick DEGOIX, Sylvia MASSOL, Fabrice HEURTAUX, Marie SEILLER

Étaient excusés :

Corinne GUILLAUD, Marion DESBOIS

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM. N. VITEAU et E. DEGOIX

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,
Mme SEILLIER Marie

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire présente un courrier d'un administré pour une demande d'installation d'un miroir de sécurité, sur le domaine public.
Considérant le peu de visibilité lorsqu'un véhicule sort au droit de la parcelle n° 1408
Considérant qu'en milieu urbain, leur emploi est autorisé, à titre palliatif, sous la condition impérative que les problèmes de visibilité sur les voies ne puissent pas être résolus par des aménagements.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
AUTORISE l'installation d'un miroir de sécurité sur le domaine public en face du 5 Rue Basse à GIROLLES (89)
DIT que tous les frais inhérents à cette affaire sont à la charge du demandeur.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 17 août 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 20 juillet 2023.

Fait à GIROLLES, le 23 août 2023

Le Maire



Envoyé en préfecture le 28/08/2023

Reçu en préfecture le 28/08/2023

Publié le 28/08/2023

ID : 089-218901882-20230727-2023_27-DE

